

Présents :

Paloma et Julie qui remettent leur dossier d'inscription ce jour, Hugo qui est également nouveau depuis la dernière commission et doit encore remettre son dossier d'inscription

Samantha, Grégory, Quentin, Lenny, Pauline et Alex.

Marion et Richard

17h-17h15 : inclusion Jeu des gommettes. Idée : démontrer que l'on est plus forts quand on travaille à plusieurs, avec les autres, qu'isolé.

17h15 : démarrage du travail sur les projets en cours :

1. EHPAD :

Pauline, Paloma, Julie, Samantha, Gregory et Alex sont motivés et dispos pour venir à l'EHPAD le 30 novembre.

Cette Après-midi est dédiée au Téléthon, un ESAT sera présent avec 6 personnes handicapées et un stand de grands jeux en bois. Il y aura aussi un stand de crêpes et un de petits objets fabriqués par les résidents. Il y aura également 6 à 8 enfants de l'accueil de loisirs.

Nous apporterons des jeux de société pour jouer avec les personnes présentes.

Vous pouvez venir à 14h au foyer des jeunes pour choisir les jeux avec moi ou directement devant le grand portail de l'EHPAD, coté départementale à 14h25. Nous resterons normalement jusqu'à 16h30.

Hugo s'est positionné pour venir le 25 janvier, il faudra voir si au moins un autre jeune est motivé pour y aller avec nous.

2. Bal des collégiens de fin d'année

La salle Maurice Bahurlet (MB) étant déjà réservée par l'école de musique de Monein (AMTM), Marion leur a demandé s'ils pouvaient déplacer leur audition de fin d'année. Cela n'étant pas possible, l'AMTM a proposé de se replier sur la salle St Girons, mais celle-ci étant payante, ils ne peuvent pas assumer cette dépense. Marion propose donc de prendre en charge le coût de la location de la salle pour l'AMTM sur le budget du CMJ. Cette proposition est acceptée par le CMJ à l'unanimité. Marion s'occupe de valider avec l'AMTM.

Quentin nous informe que le CVC a aussi le projet d'organiser un bal de fin d'année. Nous convenons qu'il est nécessaire de nous mettre en contact et de travailler ce projet ensemble. Quentin, qui fait partie du CVC, va faire part du fait que le CMJ a le même projet.

Marion participe au Conseil d'administration du collège et a proposé d'en parler avec Mme Recassens la CPE. L'idée de faire coïncider la journée de l'élégance avec ce bal semble intéressante, il faut aussi en parler avec le collègue.

Les points à travailler suivants ont été envisagés :

- Décoration de la salle
- fonctionnement du bar et de l'entrée
- recherche d'un DJ
- ambiance lumineuse

Lors de la séance, les jeunes ont recherché des entreprises pouvant assurer l'animation musicale et lumineuse et ont écrit et envoyé une demande de devis à ces entreprises.

Ils ont également travaillé sur les règles de cette soirée, en vrac :

- Entrée réservée aux collégiens
- proposer de venir en "couples" de cavalière/cavalier
- danser la première danse avec sa cavalière en ouverture du bal
- les jeunes préfèrent que l'entrée soit gratuite et que les boissons soient payantes à prix de revient plutôt qu'une entrée payante avec des boissons gratuites : cela permet de venir sans argent quitte à ne rien boire et évite l'éventuel gaspillage si les boissons étaient gratuites.
- Interdiction de venir avec ses propres boissons
- pas d'alcool
- La question s'est posée de fonctionner avec des tickets à la place de l'argent au bar. Il faudra revenir sur ce point, aucune décision n'a été prise.

3. - Armoire à dons :

Nous tombons d'accord sur le fait qu'il faut écrire au conseil municipal de Monein pour leur expliquer cette idée et avoir leur autorisation sur le principe et sur la localisation de cette armoire. Il faut donc écrire ce courrier et y préciser le fonctionnement prévu de cette armoire (taille, fabrication, type d'objets, gestion de l'armoire).

Lors de cette séance du CMJ nous n'avons pas écrit ce courrier, les jeunes ayant préféré travailler sur le bal et la course de caisses à savon.

J'ai proposé à Pauline de passer au foyer Jeunes pour l'écrire avec moi, elle va voir...

4. - caisses à savon :

Nous avons convenu qu'il faut préciser le projet avant d'en parler avec le comité des fêtes.

Il faut éclaircir les points suivants :

- établir un règlement, ce qui soulève les questions suivantes :
 - * tranches d'âge
 - * comment chronométrer ?
 - * règles concernant les véhicules (taille, poids, freins...),
- règles de sécurité (casque, protections individuelles, etc...)
- éléments de sécurité : bottes de paille, barrières de sécurité...
- essais préalables pour homologuer les véhicules,
- animation de l'évènement : animateur, sonorisation, podium, récompenses... ??

Lenny a fait des recherches et a trouvé plusieurs exemples de règlements de courses. Je lui ai proposé de venir avec son ordi ou une clé USB pour que nous imprimions ces règlements afin de les lire attentivement et de s'en inspirer pour écrire le nôtre.

Nous pensons aussi qu'il faut entrer en contact avec des personnes qui ont déjà organisé ce genre d'évènements afin de bénéficier de leurs conseils.

Déterminer des lieux possibles pour organiser cette course, qui soient en pente, permettent de positionner le public en sécurité et d'aménager des chicanes. La route qui sera choisie devra pouvoir être fermée à la circulation assez longtemps pour positionner les barrières de sécurité et bottes de paille, faire des essais et organiser la course et la remise des prix.

Ensuite nous ferons part de ce projet au comité des fêtes et communiquerons au plus tôt, car il faut prévoir des inscriptions ou pré-inscriptions environ deux mois avant la course, pour laisser le temps de construire les véhicules et pour s'assurer qu'il y a assez de participants pour justifier cette organisation.

Nous vous rappelons que la prochaine commission aura lieu le mercredi 14 décembre.

A très bientôt